



Formulaire de Rénonciation DMBHL Waiver Form

En vous inscrivant dans la ligue de hockey balle Dollard-Montreal, mon équipe renonce à toute réclamation pour blessures ou dommages subis à la suite de notre participation dans la ligue. J'accepte que les organisateurs de la ligue ont autorité sur toutes les suspensions et les décisions disciplinaires et, par conséquent, mon équipe renonce à tout recours découlant des décisions prise par la ligue. Si des dommages surviennent à la suite d'actions d'un membre de l'équipe (chambres de joueurs, aréna, équipement, autres), je serais responsable. Je comprends que les organisateurs de la ligue ont le dernier mot sur toutes les situations. J'ai lu et compris le document de règles de la DMBHL.

Upon joining the Dollard-Montreal Ball Hockey League, my team waives any claims for injury or damage suffered as a result of our participation in the league. I realize that the League Organizers have executive authority over all suspensions and disciplinary decisions and thereby, waive any recourse resulting from any decision. Should any damages occur as a result of any team member's actions (i.e. dressing rooms, arena, equipment, etc.), I would be held fully responsible. For the purposes of this league, the League Organizers have final say on all issues. I have read and understood the DMBHL Rules document.

Equipe /

Team: _____

Signature du Capitaine /

Captain Signature: _____

Date: _____

Ces 25 joueurs sont éligibles pour notre équipe cet été. L'information inscrit est la meilleure façon de nous contacter si nécessaire (partie annulée).

These 25 players are eligible to play for our team during the season. The information below is the best way to contact them if needed (i.e. game cancellation)

	No. du Joueur / Player #	Nom du joueur / Player Name (print)	Courriel / Email address	Numéro(s) de Téléphone / Phone Number (s)
(C) 1				
(A) 2				
(A) 3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				